

# JOURNAL OFFICIEL

La présente édition  
ne contient pas  
les publications  
contenant des données  
personnelles protégées.  
Dès lors, seule  
la version officielle  
sur papier fait foi.

JAA CH - 2900 Porrentruy – 42<sup>e</sup> année – N° 30 – Jeudi 27 août 2020

**Impressum** – Le « Journal officiel de la République et Canton du Jura » paraît chaque semaine, le jeudi. Terme de la remise des publications: le lundi à 12h. Ce délai peut être avancé si la date de parution est jour férié. Abonnement: 70 francs par an. Vente au numéro: Fr. 1.80. Rédacteur: Chancellerie d'Etat de la République et Canton du Jura, Rue de l'Hôpital 2, 2800 Delémont. Editeur: Centre d'impression Le Pays SA, Allée des Soupirs 2, Case postale 1116, 2900 Porrentruy, tél. 032 465 89 39, fax 032 466 51 04.

Compte de chèques postaux 15-336644-4. Tarif des insertions: Fr. 1.55 le mm, sur deux colonnes à la page (une colonne: 85 mm de large). Une publication ne peut être retirée que par une personne compétente; si la composition est terminée, elle est facturée. Les ordres de retrait ne peuvent être donnés que jusqu'au mardi, à 8h30. **Adresse postale pour l'envoi des publications:** Journal officiel de la République et Canton du Jura, Case postale 1350, 2900 Porrentruy 1. **Courriel:** [journallofficiel@lepays.ch](mailto:journallofficiel@lepays.ch)

## Publications des autorités cantonales

### Elections du Parlement et du Gouvernement du 18 octobre 2020

La Chancellerie d'Etat de la République et Canton du Jura a enregistré le dépôt des actes de candidatures suivants dans les délais légaux:

#### PARLEMENT

##### District de Delémont (30 sièges)

##### Liste 1 Parti Libéral-Radical Jurassien (PLRJ)

- 01.01 Lüchinger-Fleury Marcelle, 1955, Courroux; Consultante indépendante
- 01.02 Schmid Vivien, 1998, Delémont; Etudiant HEG
- 01.03 Müller Michèle, 1951, Courrendlin; Femme au foyer
- 01.04 Schindelholz Loïc, 1999, Delémont; Employé de commerce
- 01.05 Haenni-Béguelin Sonia, 1972, Develier; Vendeuse
- 01.06 Saner Matthieu, 1980, Delémont; Directeur informatique
- 01.07 Domont Christine, 1973, Delémont; Infirmière
- 01.08 Friche Michel, 1950, Delémont; Employé de commerce retraité
- 01.09 Buchwalder Germaine, 1949, Delémont; Vendeuse
- 01.10 Braichet Martin, 1988, Montavon; Responsable ADECCO RH SA
- 01.11 Henzelin André, 1949, Delémont; Cadre bancaire retraité
- 01.12 Girard Jean-Pierre, 1966, Glovelier; Agriculteur
- 01.13 Rufer Yann, 1979, Rossemaison; Cadre bancaire
- 01.14 Schweingruber Alain, 1952, Boécourt; Avocat
- 01.15 Graf Alain, 1970, Courfaivre; Directeur RH
- 01.16 Rubli Ulrich, 1960, Delémont; Chef de service
- 01.17 Fleury Alain, 1974, Courroux; Inspecteur OSEE
- 01.18 Finger Jean-Claude, 1951, Courtételle; Ingénieur électrique HES Retraité
- 01.19 Beuret Pascal, 1970, Courtételle; Entrepreneur

- 01.20 Schouller Alexis, 1988, Bassecourt; Employé de commerce
- 01.21 Kocher Nicolas, 1990, Delémont; Economiste HSG
- 01.22 Meury Pierre-Xavier, 1956, Delémont; Géologue
- 01.23 Parrat Patrick, 1987, Courroux; Responsable marque SEAT
- 01.24 Eichenberger Nicolas, 1973, Boécourt; Chimiste
- 01.25 Chételat Pierre, 1962, Delémont; Architecte
- 01.26 Froté Vincent, 1958, Delémont; Conseiller en prévoyance
- 01.27 Chételat Florian, 1986, Pleigne; Informaticien
- 01.28 Brosy Stéphane, 1964, Pleigne; Entrepreneur
- 01.29 Renaud Daniel, 2000, Develier; Employé de commerce
- 01.30 Günter Christophe, 1971, Delémont; Ingénieur ETS

##### Liste 2 Parti socialiste jurassien et jeunesse socialiste jurassienne (PSJ-JSJ)

- 02.01 Colomb Eva, 1995, Glovelier; Attachée de production RTS
- 02.02 Frossard Gaëlle, 1988, Delémont; Educatrice sociale
- 02.03 Hanini Leïla, 1993, Courroux; Juriste - Economiste
- 02.04 Steulet Valentine, 1994, Rossemaison; Enseignante spécialisée
- 02.05 Bourquard Maël, 1988, Delémont; Ingénieur en environnement
- 02.06 Challet Kevin, 1987, Glovelier; Directeur maison de l'enfance
- 02.07 Crevoisier Laurent, 1994, Delémont; Syndicaliste
- 02.08 Dobler Loïc, 1987, Glovelier; Syndicaliste
- 02.09 Ioset Eric, 1994, Glovelier; Coordinateur projets touristiques
- 02.10 Lovis Valère, 1997, Vicques; Etudiant
- 02.11 Rion Valery, 1986, Bassecourt; Enseignant
- 02.12 Vollmer Colin, 1997, Delémont; Etudiant / Collaborateur politique
- 02.13 Bourquin Valérie, 1969, Delémont; Infirmière AJAM
- 02.14 Christ Hostettler Pauline, 1981, Courchapoix; Secrétaire et chargée de communication
- 02.15 Dialo Rottet Baïlo, 1978, Delémont; Employée de commerce / Entrepreneur
- 02.16 Froidevaux Stéphanie, 1979, Courfaivre; Employée de commerce

- 02.17 Mérat Diop Jocelyne, 1963, Courroux; Secrétaire-caissière ASLOCA
- 02.18 Nusbaumer Lucille, 1980, Pleigne; Enseignante secondaire
- 02.19 Schaffter Houlmann Françoise, 1972, Courtételle; Collaboratrice communication
- 02.20 Wisler Fanny, 1976, Delémont; Technico-commerciale
- 02.21 Ali Iskander, 1973, Delémont; Interprète Opérateur-programmeur CNC
- 02.22 Burkhalter Joël, 1965, Courrendlin; Chef projet domaine énergie
- 02.23 Cerf Patrick, 1975, Corban; Secrétaire syndical
- 02.24 Ciochi Raphaël, 1984, Courroux; Directeur adjoint Divcom
- 02.25 Comte Pierre-André, 1955, Vellerat; Secrétaire rédacteur
- 02.26 Macquat Fabrice, 1977, Courroux; Responsable filière préapprentissage
- 02.27 Sanglard Yannick, 1976, Courtételle; Directeur associé Energy
- 02.28 Schindelholz Jude, 1980, Delémont; Géographe
- 02.29 Schlüchter Claude, 1957, Delémont; Dessinateur-architecte
- 02.30 Suvat Mehmet, 1961, Delémont; Décolléteur

### Liste 3 Parti démocrate-chrétien du Jura (PDC-JDC)

- 03.01 Baume Patrice, 1967, Bassecourt; Ingénieur
- 03.02 Beuret Boris, 1977, Corban; Agriculteur
- 03.03 Beuret Serge, 1962, Delémont; Avocat, notaire
- 03.04 Chapatte Anne-Lise, 1972, Vicques; Employée de commerce
- 03.05 Créatin Pascal, 1960, Soulce; Indépendant
- 03.06 Eschmann Vincent, 1962, Vicques; Maître secondaire
- 03.07 Fleury Jennifer, 2001, Courfaivre; Collaboratrice administrative
- 03.08 Flury Nadine, 1960, Rossemaison; Employée de commerce
- 03.09 Frein Patrick, 1968, Delémont; Pharmacien
- 03.10 Froidevaux Anne, 1985, Courtételle; Secrétaire générale
- 03.11 Goffinet Olivier, 1980, Courrendlin; Enseignant secondaire
- 03.12 Gogniat Fanny, 1976, Saulcy; Formatrice en intendance
- 03.13 Guenat Jean-Louis, 1963, Pleigne; Agriculteur
- 03.14 Hamzaj (-Memetaj) Vanesa, 1992, Delémont; Avocate
- 03.15 Juillard Schaller Madeleine, 1965, Delémont; Pharmacienne
- 03.16 Kerkour Khelaf, 1955, Delémont; Physiothérapeute
- 03.17 Koller Sébastien, 1983, Courtételle; Spécialiste en assurance
- 03.18 Kunz Bernadette, 1967, Movelier; Assistante d'exploitation
- 03.19 Mahon Adeline, 1999, Glovelier; Employée de commerce
- 03.20 Meier Julien, 1983, Undervelier; Cuisinier
- 03.21 Monin François, 1992, Delémont; Ingénieur Agronome EPFZ
- 03.22 Montavon Aubin, 1999, Courtételle; Agro-commerçant
- 03.23 Pape Jean-François, 1969, Pleigne; Maître agriculteur
- 03.24 Rohrbach Samuel, 1972, Vicques; Enseignant / Prés. SER
- 03.25 Saner Michel, 1952, Courfaivre; Indépendant
- 03.26 Saucy Noël, 1964, Develier; Agriculteur
- 03.27 Schaerer Dominique, 1965, Develier; Agent d'exploitation

- 03.28 Schaller David, 1991, Courroux; Projeteur comptable
- 03.29 Steulet Laurent, 1986, Vicques; Employé de commerce
- 03.30 Wisser Jessica, 1996, Boécourt; Etudiante en droit

### Liste 4 CS-POP et Gauche en mouvement (CS-POP)

- 04.01 Schindelholz Tania, 1985, Delémont; Cheffe de projets en promotion de la santé
- 04.02 Grossmann René, 1966, Courrendlin; Enseignant au CEJEF
- 04.03 Sepulveda Rebetez Maria Teresa, 1952, Delémont; Infirmière et enseignante retraitée
- 04.04 Meury Rémy, 1959, Delémont; Secrétaire syndical
- 04.05 Soranzo Julie, 1998, Delémont; Etudiante HEVS-TS
- 04.06 Nicoulin Vincent, 1994, Delémont; Etudiant en sciences sociales et politiques
- 04.07 Theurillat Guite, 1947, Delémont; Formatrice d'adultes
- 04.08 Parrat André, 1960, Delémont; Travailleur social
- 04.09 Thiévent Marie, 1954, Delémont; Enseignante retraitée
- 04.10 Parrat Jean, 1958, Delémont; Hygiéniste du travail
- 04.11 Venzin Auriane, 1994, Vicques; Educatrice sociale
- 04.12 Schaffter Christophe, 1966, Delémont; Avocat
- 04.13 Woudman Mérane, 1990, Delémont; Helpdesk Specialist
- 04.14 Schaller Hervé, 1979, Delémont; Dessinateur en bâtiment
- 04.15 Zahno Corinne, 1980, Delémont; Infirmière
- 04.16 Berdat Florence, 1965, Delémont; Assistante socio-éducative
- 04.17 Villemin Gabriel, 1975, Delémont; Horticulteur-paysagiste
- 04.18 Créatin Liza, 1975, Courfaivre; Enseignante
- 04.19 Voisard Jean-Marc, 1960, Boécourt; Enseignant école professionnelle
- 04.20 Gelso Esther, 1955, Delémont; Secrétaire
- 04.21 Willemin Jordan, 1994, Bassecourt; Ingénieur électricien
- 04.22 Kamber Estelle, 1969, Delémont; Psychologue et praticienne-form. en travail social
- 04.23 Bron Luc, 1973, Mervelier; Architecte
- 04.24 Köker Sengül, 1955, Delémont; Interprète communautaire
- 04.25 Corbat Jérôme, 1962, Delémont; Agent administratif
- 04.26 Mosimann Janka, 1992, Delémont; Employée de commerce
- 04.27 Cortat Thierry, 1958, Delémont; Agent technico-commercial
- 04.28 Parrat Chloé, 1988, Delémont; Spécialiste en santé sexuelle
- 04.29 Créatin Sacha, 2000, Courfaivre; Etudiant
- 04.30 Perrouelle Cécile, 1984, Delémont; Infirmière

### Liste 5 Parti évangélique Jura (PEV-Jura)

- 05.01 Mittempergher Silvio, 1967, Châtillon; Paysagiste
- 05.02 Siraut Philippe, 1961, Delémont; Ingénieur
- 05.03 Nicolet Frédéric, 1975, Rossemaison; Ingénieur
- 05.04 Dennert Thomas, 1959, Vermes; Agriculteur-Vigneron
- 05.05 Wüthrich Sébastien, 1983, Courtételle; Physicien
- 05.06 Otge Manon, 1993, Châtillon; Horlogère

### Liste 6 Union démocratique du centre (UDC)

- 06.01 Spies Didier, 1971, Courroux; Chargé de sécurité
- 06.02 Rottet Philippe, 1946, Delémont; Maître professionnel retraité
- 06.03 Montavon Lionel, 1975, Courcelon; Gendarme

- 06.04 Koller Alain, 1977, Bourrignon; Agriculteur
- 06.05 Rufer Walter, 1955, Rossemaison; Agriculteur
- 06.06 Juillerat Sandra, 1971, Courfaivre; Mère au foyer
- 06.07 Studer Laurence, 1960, Delémont; Agricultrice
- 06.08 Cerf-Büschen Isabelle, 1981, Courrendlin; Employée de commerce
- 06.09 Turinetti Sylvie, 1980, Courfaivre; Employée de commerce
- 06.10 Boucetta Fatima, 1960, Courrendlin; Collaboratrice administrative
- 06.11 Stettler Francine, 2001, Courroux; Etudiante HEP
- 06.12 Philipona-Guenat Gaëlle, 1984, Movelier; Mère au foyer
- 06.13 Fringeli Charlotte, 1996, Courchapoix; Fromagère
- 06.14 Eicher-Joray Joëlle, 1978, Corban; Agricultrice
- 06.15 Biedermann Marie, 1963, Delémont; Concierge et caissière
- 06.16 Chételat Jessica, 1980, Courfaivre; Mère au foyer
- 06.17 Wisser Christiane, 1964, Develier; Sommelière
- 06.18 Willemin Noël, 1977, Ederswiler; Agriculteur
- 06.19 Vogel Marcel, 1965, Mervelier; Formateur infra
- 06.20 Mertenat Pierre, 1969, Courroux; Mécanicien sur machines
- 06.21 Gunzinger Grégory, 1985, Bassecourt; Découpeur
- 06.22 Schaffter Yoann, 1992, Courfaivre; Agriculteur
- 06.23 Lando Michel, 1964, Bassecourt; Représentant
- 06.24 Buchwalder Alain, 1960, Delémont; Agriculteur
- 06.25 Haegeli Laurent, 1978, Bassecourt; Chauffeur CarPostal
- 06.26 Zmoos Joseph, 1973, Montsevelier; Agriculteur
- 06.27 Juillerat Bryan, 1999, Rebeuvelier; Etudiant HEG
- 06.28 Bachmann Pirmin, 1994, Movelier; Agriculteur
- 06.29 Scheurer Manfred, 1985, Boécourt; Agriculteur
- 06.30 Montavon Alexandre, 1991, Boécourt; Agriculteur

#### Liste 7 Vert-e-s et Jeunes Vert-e-s jurassien-ne-s (Verts)

- 07.01 Rohner Magali, 1977, Delémont; Enseignante
- 07.02 Voirol Anselme, 1947, Delémont; Ingénieur
- 07.03 Robert-Charrue Linder Céline, 1969, Delémont; Archéologue
- 07.04 Segalla Roberto, 1967, Courroux; Enseignant informaticien
- 07.05 Voutat Audrey, 1989, Rossemaison; Avocate
- 07.06 Burri Théo, 1990, Delémont; Logisticien
- 07.07 Voirol-Receveur Nadège, 1981, Bassecourt; Enseignante
- 07.08 Davila Tristan, 1997, Courtételle; Apprenti maraîcher
- 07.09 Burri-Schmassmann Sonia, 1965, Soyhières; Drogiste-apicultrice
- 07.10 Queloz Frédéric, 1978, Boécourt; Gérant PME
- 07.11 Blaser Céline, 1978, Delémont; Travailleuse sociale
- 07.12 Linder Colin, 2000, Delémont; Etudiant
- 07.13 Domont Annelise, 1978, Delémont; Vendeuse
- 07.14 Ferreira Nelson, 1978, Delémont; Job coach
- 07.15 Gerber-Obrecht Ruth, 1954, Undervelier; Infirmière cueilleuse
- 07.16 Breuleux Raphaël, 1976, Boécourt; Formateur en horlogerie
- 07.17 Schiltknecht Françoise, 1967, Mettembert; Musicienne
- 07.18 Rion Michel, 1979, Delémont; Avocat
- 07.19 Schuewer Déphine, 1984, Delémont; Artiste peintre
- 07.20 Zahno Nicolas, 1988, Rossemaison; Directeur
- 07.21 Richard Mélodie, 1990, Delémont; Tatoueuse
- 07.22 Milani Julie, 1999, Delémont; Etudiante en musicologie et français / ASSC

- 07.23 Nivarlet Cécile, 1968, Movelier; Coach sportive
- 07.24 Blaser Frédéric, 1975, Delémont; Responsable RH
- 07.25 Robert-Charrue Julie, 1978, Rossemaison; Correctrice
- 07.26 Vitali Sylvain, 1993, Corban; Ingénieur thermicien
- 07.27 Baboujian Paula, 1971, Movelier; Spécialiste prestation
- 07.28 Rais Christophe, 1981, Develier; Vendeur
- 07.29 Siffert Virginie, 1976, Delémont; Coach parentale et de vie
- 07.30 Crelier Vincent, 1977, Develier; Technicien SAV

#### Liste 8 Parti Chrétien-Social Indépendant (PCSI)

- 08.01 Beuchat Géraldine, 1969, Glovelier; Comptable
- 08.02 Beuchat Geoffrey, 1996, Glovelier; Etudiant
- 08.03 Beuchat Laurent, 1974, Glovelier; Infirmier
- 08.04 Camenzind Christophe, 1991, Develier; Gérant de commerce
- 08.05 Carabotti Anna, 1959, Courrendlin; Secrétaire de direction
- 08.06 Chappuis Quentin, 1987, Courtételle; Economiste d'entreprise HEG
- 08.07 Chapuis Patrick, 1961, Delémont; Employé de banque
- 08.08 Chèvre Olivier, 1973, Bassecourt; Ingénieur
- 08.09 Chevrey Nicolas, 1979, Delémont; Directeur opérationnel
- 08.10 Comte David, 1978, Delémont; Employé de commerce
- 08.11 Duplain Martine, 1966, Courroux; Responsable achats et logistique
- 08.12 Eggenschwiler Vincent, 1954, Rebeuvelier; Retraité
- 08.13 Erard Dominique, 1966, Courcelon; Agriculteur
- 08.14 Fleury Sandrine, 1972, Courcelon; Secrétaire de direction
- 08.15 Friche Gabriel, 1961, Vicques; Ingénieur ETS
- 08.16 Froidevaux Jean, 1964, Delémont; Chef de service financier de la Ville
- 08.17 Gelin Fabrice, 1967, Bassecourt; Employé postal
- 08.18 George Yannick, 1973, Rebeuvelier; Acheteur
- 08.19 Grillon Francis, 1958, Bourrignon; Menuisier-ébéniste
- 08.20 Gunzinger Johan, 1989, Courfaivre; Conseiller de vente
- 08.21 Kaiser Alexandre, 1971, Delémont; Informaticien
- 08.22 Lovis Jean-François, 1967, Delémont; Garde-forestier
- 08.23 Maître Suzanne, 1956, Delémont; Secrétaire médicale
- 08.24 Miserez Jean-Paul, 1947, Delémont; Retraité
- 08.25 Morel Denis, 1964, Bassecourt; Inspecteur des chantiers des routes cantonales
- 08.26 Morel Ludovic, 1996, Bassecourt; Hôtelier / Restaurateur
- 08.27 Paratte Arnaud, 1990, Courroux; Gestionnaire de commerce de détail
- 08.28 Rais Pauline, 1991, Delémont; Avocate
- 08.29 Schüll Blaise, 1951, Bassecourt; Retraité
- 08.30 Scrima Zoé, 1992, Delémont; Designer en communication visuelle

#### Liste 9 Parti vert libéral (PVL)

- 09.01 Beuret Alain, 1978, Delémont; Architecte EPFL
- 09.02 Lovis Sébastien, 1974, Saulcy; Conseiller de vente
- 09.03 Borne Saskia, 1999, Glovelier; Assistante socio-éducative
- 09.04 Ceppi Anne, 1965, Bassecourt; D<sup>v</sup>, Vétérinaire

- 09.05 Beuret Morgan, 1986, Courtételle; Chef de projet en industrialisation  
 09.06 Seuret Philippe, 1955, Châtillon; Mécanicien - Conseiller communal  
 09.07 Pereira Fernando, 1971, Delémont; Dessinateur en bâtiment  
 09.08 Chételat Marc-Aurèle, 1970, Boécourt; Gestionnaire en assurances  
 09.09 Bianchini Fabio, 1977, Delémont; Conseiller en assurances  
 09.10 Leuenberger Sandra, 1973, Delémont; Masseuse  
 09.11 Jaeggi Raoul, 1969, Bassecourt; Informaticien  
 09.12 Gnoni Christelle, 1975, Develier; Vendeuse  
 09.13 Sirimsi Taylan, 1994, Courroux; Termineur en horlogerie  
 09.14 Jeandupeux Célien, 1982, Develier; Responsable des ventes  
 09.15 Wirz Christian, 1955, Delémont; Sommelier ASSP  
 09.16 Gaschen Ostertag Virginie, 1981, Courtételle; Assistante RH  
 09.17 Abatte Jérôme, 1990, Vicques; Horloger  
 09.18 Rustemi Blerin, 1990, Delémont; Plâtrier peintre  
 09.19 Allimann Yvette, 1959, Glovelier; Communicatrice technique  
 09.20 Gaschi Armend, 1987, Delémont; Chef d'entreprise  
 09.21 Aydogan Oezge, 1997, Courroux; Vendeuse  
 09.22 Rudaj Ermal, 1991, Delémont; Indépendant  
 09.23 Gnoni Océane, 2001, Develier; Apprentie  
 09.24 Chevalier Gregory, 1977, Vicques; Maître nageur  
 09.25 Karakusch Belinda, 1999, Courfaivre; Terminatrice en horlogerie  
 09.26 Petitcuenot Rémy, 1989, Bassecourt; Charpentier  
 09.27 Chételat Stève, 1977, Courchapoix; Secrétaire indépendant  
 09.28 Monnin Catherine, 1976, Boécourt; Employée de commerce  
 09.29 Amsler Axel, 1981, Boécourt; Gérant adjoint de Caisse Pensions  
 09.30 Joliat Sylvie, 1965, Delémont; Garde-bains

#### Liste 10 Avenir de Bonheur (AB)

- 10.01 Gunzinger Julien, 1972, Delémont; Indépendant  
 10.02 Prince Pascal, 1969, Courrendlin; Agent de train  
 10.03 Widmer Isabelle, 1973, Courrendlin; Pédicure  
 10.04 Karlsson Nils, 1982, Bassecourt; Ingénieur EPF - étudiant médecine  
 10.05 Chappuis Nancy, 1976, Delémont; Horlogère  
 10.06 Sciascia David, 1990, Delémont; -

#### District de Porrentruy

(20 sièges)

#### Liste 1 Parti Libéral-Radical Jurassien (PLRJ)

- 01.01 Voirol Gaëtane, 1989, Porrentruy; podologue  
 01.02 Etique Michel, 1955, Bure; cadre de la Poste  
 01.03 Sulliger Anne, 1986, Vendlincourt; maître peintre  
 01.04 Brunner Gérard, 1956, Porrentruy; ingénieur-géomètre EPF  
 01.05 Schlüchter Audrey, 1973, Courgenay; coiffeuse-vendeuse  
 01.06 Vuillaume Thomas, 1984, Grandfontaine; agriculteur  
 01.07 Nicoulin Aline, 1973, Porrentruy; droguiste  
 01.08 Monteiro Ludovic, 1986, Boncourt; administrateur protection population CRCJU  
 01.09 Nobs Sandra, 1970, Porrentruy; enseignante  
 01.10 Meier Marc, 1976, Asuel; enseignant de culture générale

- 01.11 Froté Valérie, 1972, Courgenay; bibliothécaire  
 01.12 Noirjean Yan, 1974, Alle; agent d'exploitation  
 01.13 Gerber Ernest, 1963, Cornol; responsable d'exploitation  
 01.14 Voirol Gabriel, 1961, Porrentruy; pharmacien  
 01.15 Lallau Julien, 1988, Courchavon; technicien diplômé ES  
 01.16 Fluri Patrick, 1963, Alle; technicien de maintenance  
 01.17 Reusser Esaïe, 1995, Porrentruy; doctorant en chimie  
 01.18 Périat Michel, 1944, Fahy; Docteur en médecine, cardiologue FMH  
 01.19 Parietti Pierre, 1952, Porrentruy; ingénieur civil EPFZ  
 01.20 Amstutz Rolf, 1964, Courchavon; agriculteur spécialisé dans le tourisme

#### Liste 2 Parti socialiste jurassien et jeunesse socialiste jurassienne (PSJ-JSJ)

- 02.01 Aubry-Janketic Jelica, 1978, Courtedoux; Employée de commerce  
 02.02 Crevoisier-Crelier Mathilde, 1980, Porrentruy; Traductrice  
 02.03 Caillet Joël, 1963, Bure; Employé de commerce  
 02.04 Egger Victor, 1978, Fontenais; Conseiller agricole  
 02.05 Frein Jämes, 1967, Montignez; Maître professionnel  
 02.06 Lehmann Katia, 1974, Villars-sur-Fontenais; Ostéopathe  
 02.07 Québatte-Santopolo Mélanie, 1975, Courgenay; Employée de commerce / Esthéticienne  
 02.08 Siegfried-Richard Danielle, 1991, Villars-sur-Fontenais; Diététicienne et enseignante  
 02.09 Seuret Zoé, 1997, Courtedoux; Etudiante en science politique  
 02.10 Raval Lisa, 1989, Porrentruy; Collaboratrice scientifique  
 02.11 Zwahlen Youri, 1997, Porrentruy; Etudiant en islamologie et musicologie  
 02.12 Migy François-Xavier, 1961, Cœuve; Secrétaire syndical UNIA  
 02.13 Chèvre Audrey, 1980, Alle; Enseignante  
 02.14 Maître Nicolas, 1961, Epauvillers; Employé postal  
 02.15 Lièvre Corbat Hildegard, 1966, Courtemaîche; Enseignante-Directrice  
 02.16 Voisard Bourquard Valérie, 1967, Fontenais; Laborantine en chimie  
 02.17 Martins Joakim, 1997, Boncourt; Etudiant en science politique  
 02.18 Gast Boillat Magali, 1970, Porrentruy; Assistante sociale  
 02.19 Siess Romuald, 2001, Vendlincourt; Etudiant en sciences sociales  
 02.20 Boillat Nathalie, 1977, Porrentruy; Enseignante
- #### Liste 3 Parti démocrate-chrétien du Jura (PDC-JDC)
- 03.01 Boesch-Bourquenez Florence, 1959, Boncourt; Ingénieure en environnement  
 03.02 Rüegg Stéphane, 1965, Bure; Technico-commercial  
 03.03 Cerf Mathieu, 1991, Courgenay; Conseiller en assurances et prévoyances  
 03.04 Rondez Philippe, 1966, Cornol; Employé de banque  
 03.05 Voillat Magali, 1981, Porrentruy; Cheffe de service  
 03.06 Theurillat Stéphane, 1980, Porrentruy; Ingénieur HES microtechnique

- 03.07 Pressacco Gregory, 1971, Villars-sur-Fontenais; Ingénieur en génie civil  
 03.08 Faivre Jean-Pierre, 1953, Courtedoux; Retraité  
 03.09 Sudan-Girardin Josiane, 1963, Damvant; Secrétaire  
 03.10 Studer Bernard, 1973, Alle; Ingénieur géomètre  
 03.11 Charmillot Yves, 1969, Montmelon; Agriculteur  
 03.12 Bonvallat Gérard, 1962, Miécourt; Directeur adjoint  
 03.13 Paupe Christelle, 1992, Epauvillers; Comptable  
 03.14 Babey Stéphane, 1971, Alle; Ingénieur agronome  
 03.15 Corbat Gauthier, 1985, Vendlincourt; Industriel  
 03.16 Henry Maxence, 1991, Dampheux; Agriculteur  
 03.17 Lapaire-Boinay Christelle, 1982, Porrentruy; Adjointe de direction commerciale  
 03.18 Meyer Marcel, 1966, Porrentruy; Directeur  
 03.19 Rebetez Nathan, 1990, Porrentruy; Avocat  
 03.20 Maître Lionel, 1985, Boncourt; Responsable de projets

#### Liste 4 Union démocratique du centre - Union démocratique fédérale (UDC-UDF)

- 04.01 Gerber Claude, 1964, Porrentruy; Agriculteur  
 04.02 Schaer Romain, 1969, Miécourt; Ingénieur EPFZ  
 04.03 Gigon Yves, 1970, Courgenay; Juriste  
 04.04 Lusa Jean, 1947, Boncourt; ETS  
 04.05 Moser John, 1983, Bonfol; Maître agriculteur  
 04.06 Dumas Marie, 1999, Grandfontaine; Etudiante HEG  
 04.07 Choulart Rémy, 1966, Cornol; Chauffeur  
 04.08 Kaufmann Kilian, 1995, St-Ursanne; Agrotechnicien  
 04.09 Blaser Thierry, 1967, Courtedoux; Agriculteur  
 04.10 Aebi Nicolas, 1953, Réclère; Agriculteur  
 04.11 Dumas Priscille, 1997, Grandfontaine; Etudiante  
 04.12 Zürcher Fabian, 1989, Courtedoux; Cuisinier / Vice-Maire  
 04.13 Mischler Aurélie, 1991, Bonfol; Logisticienne  
 04.14 Bürki Andreas, 1956, Cœuve; Restaurateur  
 04.15 Lerch Christophe, 1971, Bonfol; Agriculteur  
 04.16 Guenat Jean-François, 1951, Boncourt; Mécanicien  
 04.17 Spinetti Renato, 1950, Fontenais; Retraité actif  
 04.18 Fleury Jean-Luc, 1976, Montignez; Entrepreneur  
 04.19 Vallat Cyril, 1980, Bure; Agriculteur  
 04.20 Beuret Alec, 1997, Cœuve; Mécanicien agricole

#### Liste 5 Vert-e-s et Jeunes Vert-e-s jurassien-ne-s (Verts)

- 05.01 Laville Baptiste, 1979, Porrentruy; Responsable des projets au Bruno Manser Fonds  
 05.02 Juillet Gisèle, 1953, Courtemaître; Aide soignante  
 05.03 Riat Philippe, 1959, Epiquerez; Instituteur  
 05.04 Meyer Tiffany, 1996, Porrentruy; Etudiante  
 05.05 Chapuis Vincent, 1967, Boncourt; Economiste d'entreprise  
 05.06 Rebetez Renée, 1959, Porrentruy; Infirmière  
 05.07 Comment Jean-Marc, 1952, St-Ursanne; Retraité et indépendant  
 05.08 Schoeni Eva, 1961, Roche d'Or; Agricultrice Bio  
 05.09 Comment Michel, 1965, Cornol; Employé de commerce  
 05.10 Williamson Jill, 1996, Charmoille; Bibliothécaire  
 05.11 Guélat Patrick, 1967, Montmelon; Teamleader  
 05.12 Baconat Christelle, 1981, St-Ursanne; Factrice  
 05.13 Lièvre Tristan, 1996, Porrentruy; Menuisier, chef de projets sociaux et env.  
 05.14 Kradolfer Anita, 1970, Boncourt; Diététicienne  
 05.15 Prudat Brice, 1986, Courtemautruy; Agriculteur  
 05.16 Fernex-Ory Josette, 1957, Bressaucourt; Maraîchère  
 05.17 Bassin Philippe, 1953, Porrentruy; Retraité  
 05.18 Liechti Léonie, 1987, Porrentruy; Chargée d'enseignement

- 05.19 Akter Pintu, 1974, Porrentruy; Fonctionnaire  
 05.20 Domon Eliane, 1956, Porrentruy; Pharmacienne, enseignante, retraitée

#### Liste 6 Parti Chrétien-Social Indépendant (PCSI)

- 06.01 Barthod-Gressot Sophie, 1970, Porrentruy; Commerçante  
 06.02 Bonati-Stalder Marlène, 1965, Boncourt; Secrétaire  
 06.03 Braichet Imier, 1986, Cornol; Agent de méthodes  
 06.04 Cadario Guillaume, 1992, Porrentruy; Employé de vente  
 06.05 Casarano Angelo, 1969, Porrentruy; Dessinateur boîte montres  
 06.06 Charmillot Nicolas, 1969, Boncourt; Electricien  
 06.07 Conceicao Palmira, 1970, Porrentruy; Veilleuse  
 06.08 Eggertswyler Philippe, 1969, Porrentruy; Directeur institution sociale  
 06.09 Gillioz-Vuillaume Aline, 1969, Courgenay; Employée de commerce  
 06.10 Giordano Fabrice, 1971, Courgenay; Educateur spécialisé  
 06.11 Haas Quentin, 1991, Cornol; Master en sciences biomédicales  
 06.12 Henzelin Pierre-André, 1977, Cœuve; Maître-agriculteur  
 06.13 Label Lupal Marie, 1989, Porrentruy; Gestionnaire intendance  
 06.14 Lauber Christianne, 1959, Porrentruy; Logopédiste  
 06.15 Meyer Daniel, 1961, Cœuve; Facteur  
 06.16 Sanz Julian, 1993, Porrentruy; Bûcheron  
 06.17 Schaffter Thomas, 1974, Porrentruy; Chef d'entreprise  
 06.18 Schneider Simon, 1991, Courgenay; Economiste - Juriste d'entreprise  
 06.19 Theurillat Ephrem, 1961, Saint-Ursanne; Chef d'équipe  
 06.20 Udry Léchenne Gladys, 1976, Porrentruy; Employée Administration fédérale des douanes

#### Liste 7 Parti vert'libéral (PVL)

- 07.01 Moreau Emilie, 1979, Porrentruy; Cheffe de service Jura Tourisme  
 07.02 Tur Kevin, 1997, Charmoille; Etudiant en Economie  
 07.03 Cattin Fabien, 1986, Fahy; Géomaticien  
 07.04 Gigon Mélissa, 2000, Courgenay; Etudiante en droit  
 07.05 Wuillaume Ismaël, 1979, Rocourt; Gendarme  
 07.06 Miserez Pascal, 1959, Porrentruy; Ingénieur EPF et Mécanique  
 07.07 Strucher Gérard, 1967, Porrentruy; Technicien ES en chauffage  
 07.08 Receveur Didier, 1970, Courgenay; Conseiller Immobilier  
 07.09 Sirimsi Cansu, 1997, Porrentruy; Vendeuse  
 07.10 Monnerat Paul, 1976, Montignez; Enseignant  
 07.11 Henzelin Pascal, 1973, Porrentruy; Architecte  
 07.12 Eschmann Denis, 1980, Fontenais; Infirmier anesthésiste  
 07.13 Atici Esma, 1984, Courgenay; Vendeuse  
 07.14 Willy Scherler, 1947, Fontenais; Serrurier retraité  
 07.15 Sofra Arsim, 1976, Alle; Indépendant  
 07.16 Barthe David, 1978, St-Ursanne; Installateur sanitaire  
 07.17 Widmer Marie, 1995, Miécourt; Architecte d'intérieur  
 07.18 Barras Claude, 1943, Courtemautruy; Médecin retraité

**District des Franches-Montagnes**

(10 sièges)

**Liste 1 Parti Libéral-Radical Jurassien (PLRJ)**

- 01.01 Maillard Muriel, 1982, Montfaucon; Accueillante en milieu familial
- 01.02 Lovis Anael, 2001, Les Genevez; Etudiant en droit
- 01.03 Boillat Dominique, 1952, Les Bois; Retraitée
- 01.04 Barraud Michaël, 1978, Les Genevez; Technicien en mécanique
- 01.05 Donzé Irène, 1975, Les Breuleux; Economiste / Indépendante
- 01.06 Sauser Edgar, 1958, Les Breuleux; Agriculteur
- 01.07 Erard Florence, 1966, Le Noirmont; Employée de commerce
- 01.08 Noirjean Christophe, 1994, Soubey; Chef de projet en télécommunication
- 01.09 Paratte Damien, 1968, Le Noirmont; Responsable production
- 01.10 Cattin Cyril, 1994, Saignelégier; Etudiant en droit

**Liste 2 Parti socialiste jurassien et jeunesse socialiste jurassienne (PSJ-JSJ)**

- 02.01 Chaignat Florence, 1973, Saignelégier; Secrétaire-comptable
- 02.02 Ecoeur Jean-Daniel, 1955, Les Genevez; Retraité
- 02.03 Farine Martial, 1966, Les Bois; Laborantin en biologie
- 02.04 Froidevaux Dominique, 1958, Saignelégier; Enseignante
- 02.05 Gerster Sarah, 1982, Les Enfers; Statisticienne
- 02.06 Girard Nicolas, 1967, Le Noirmont; Employé CJ
- 02.07 Lachat Thomas, 1956, Les Breuleux; Directeur d'école retraité
- 02.08 Moni Bidin Diego, 1967, Saignelégier; Ingénieur
- 02.09 Müller Brigitte, 1952, Saignelégier; Secrétaire
- 02.10 Prêtre Evelyne, 1967, Les Breuleux; Employée de commerce

**Liste 3 Parti démocrate-chrétien du Jura (PDC-JDC)**

- 03.01 Babey Andrea, 1974, Saignelégier; Graphiste indépendante
- 03.02 Brahier Amélie, 1987, Les Enfers; Notaire
- 03.03 Lüthi-Aubry Sophie, 1975, Saignelégier; Employée de commerce
- 03.04 Pelletier Esposito Léonie, 1974, Les Breuleux; Employée de commerce
- 03.05 Aubry Jacques-André, 1974, Les Breuleux; Directeur horlogerie
- 03.06 Berberat Moïse, 1976, Saignelégier; Conseiller en vente
- 03.07 Braïchet Pascal, 1981, Les Pommerats; Economiste
- 03.08 Martinoli Gabriel, 1951, Le Noirmont; Retraité
- 03.09 Muller Laurent, 1969, Les Breuleux; Employé CJ
- 03.10 Varin Bernard, 1952, Saignelégier; Inséminateur retraité

**Liste 4 CS-POP et Gauche en mouvement (CS-POP)**

- 04.01 Pires Francisco, 1964, Les Pommerats; Secrétaire syndical
- 04.02 Walker Monique, 1956, Saignelégier; Retraitée
- 04.03 Mouche Aurélien, 1988, Les Genevez; Conducteur de train aux CJ
- 04.04 Negri Julien, 1985, Les Breuleux; Formateur
- 04.05 Boillat-Pires Iria, 1965, Les Breuleux; Aide-soignante

**Liste 5 Union démocratique du centre (UDC)**

- 05.01 Favre Brigitte, 1984, Saignelégier; Ingénieure agronome

- 05.02 Rais Irmin, 1979, Les Enfers; Agriculteur
- 05.03 Cattin Gaëtan, 1988, Les Bois; Mécanicien machine agricole
- 05.04 Guerne Loïc, 1996, Les Pommerats; Quincaillier
- 05.05 Schärz Raphaël, 1990, Les Bois; Agriculteur
- 05.06 Messerli Emilie, 1994, Le Noirmont; Ouvrière agricole
- 05.07 Zehnder Damien, 1991, Goumois; Agriculteur
- 05.08 Tanner Christian, 1947, Montfaucon; Mécanicien retraité
- 05.09 Brossard Tiffany, 1990, Muriaux; Ouvrière horlogère
- 05.10 Jobin Elodie, 2000, Les Bois; Agricultrice

**Liste 6 Vert-e-s et Jeunes Vert-e-s jurassien-ne-s (Verts)**

- 06.01 Godat Ivan, 1986, Le Bémont; Maraîcher et enseignant
- 06.02 Godat Pauline, 1989, Le Bémont; Psychologue, maraîchère
- 06.03 Schmitt Vincent Archibald, 1983, Les Enfers; Agronome
- 06.04 Scheidegger Délia, 1997, Saignelégier; Sage-femme
- 06.05 Schmid Hanno, 1972, Les Enfers; Agriculteur
- 06.06 Brahier Näder Marion, 1965, Les Enfers; Agricultrice
- 06.07 Marchand Gaëtan, 2000, Montfaucon; Etudiant
- 06.08 Donzé Colin, 1986, Les Bois; Arboriculteur forestier
- 06.09 Chevalley Mathieu, 1986, Les Pommerats; Boulanger
- 06.10 Ourny Lucien, 1995, Saignelégier; Etudiant

**Liste 7 Parti Chrétien-Social Indépendant (PCSI)**

- 07.01 Boillat Aurore, 1989, Saignelégier; Etudiante en théologie
- 07.02 Boillat Pierre-Yves, 1973, Les Breuleux; Ingénieur ETS
- 07.03 Gay Eloïse, 1998, Le Noirmont; Assistante socio éducative
- 07.04 Guenot Sophie, 1970, Les Emibois; Agricultrice
- 07.05 Hennin Vincent, 1964, Montfaucon; Employé CJ
- 07.06 Kornmayer Monika, 1960, Saignelégier; Employé Jura Tourisme
- 07.07 Oppliger José, 1977, Le Noirmont; Maître menuisier
- 07.08 Pelletier Carole, 1971, Les Genevez; Infirmière
- 07.09 Thiébaud Antoine, 1998, Les Genevez; Aspirant mécanicien de locomotives
- 07.10 Wermeille Vincent, 1959, Saignelégier; Agriculteur

**Liste 8 Parti vert libéral (PVL)**

- 08.01 Dubail Sylvain, 1979, Saignelégier; Architecte
- 08.02 Gogniat Laurent, 1989, Les Breuleux; Ingénieur HES

**GOUVERNEMENT**(1<sup>er</sup> tour)**Liste 1 Parti Chrétien-Social Indépendant (PCSI)**

- 01.01 Eray David, 1973, Ministre, Le Noirmont

**Liste 2 Parti Libéral-Radical Jurassien (PLRJ)**

- 02.01 Gerber Jacques, 1973, Porrentruy; Ministre / Economiste

**Liste 3 Parti démocrate-chrétien du Jura (PDC-JDC)**

- 03.01 Courtet Martial, 1976, Delémont; Ministre
- 03.02 Babey Stéphane, 1971, Alle; Ingénieur agronome

**Liste 4 Parti socialiste jurassien et jeunesse socialiste jurassienne (PSJ-JSJ)**

- 04.01 Barthoulot Nathalie, 1968, Courtételle; Ministre  
 04.02 Beuret Siess Rosalie, 1978, Porrentruy; Ministre

**Liste 5 CS-POP et Gauche en mouvement (CS-POP)**

- 05.01 Pires Francisco, 1964, Les Pommerats; Secrétaire syndical

**Liste 6 Union Démocratique du Centre (UDC)**

- 06.01 Favre Brigitte, 1984, Saignelégier; Ingénieure HES en agronomie  
 06.02 Spies Didier, 1971, Courroux; Chargé de sécurité

**Liste 7 Vert-e-s et Jeunes Vert-e-s jurassien-ne-s (Verts)**

- 07.01 Robert-Charrue Linder Céline, 1969, Delémont; Archéologue  
 07.02 Schmitt Vincent, 1983, Les Enfers; Agronome

**Liste 8 Parti vert'libéral (PVL)**

- 08.01 Moreau Emilie, 1979, Porrentruy; Cheffe de Service chez Jura Tourisme  
 08.02 Beuret Alain, 1978, Delémont; Architecte EPFL / Urbaniste FSU

Delémont, le 24 août 2020.

La Chancellerie d'Etat.

Service des infrastructures

**Restriction de circulation****Route cantonale N° 248.1****Commune: Les Breuleux**

Vu les dispositions légales fédérales et cantonales, le Service des infrastructures informe les usagers que la route sous-mentionnée sera fermée temporairement à tout trafic, comme précisé ci-après:

- Motifs: **Travaux de pose d'un nouveau revêtement**
- Tronçon: **Les Breuleux (sortie du village) – Cerneux-Veusil (800 m)**
- Durée: **Du 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 8h00 au 4 septembre 2020 à 6h00**
- Particularités: En raison de la pose d'un revêtement bitumineux sur toute la largeur de la chaussée, cette dernière sera fermée à tous les usagers.  
 La pose de revêtements routiers étant dépendante des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme.
- Renseignements: M. Serge Willemin, inspecteur des routes (tél. 032 420 60 00)

Les signalisations de chantier et de déviation réglementaires seront mises en place.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Les oppositions à cette restriction ne peuvent être prises en considération en vertu de l'article 107, alinéa 4, de l'OSR.

Delémont, le 18 août 2020.

Service des infrastructures

L'ingénieur cantonal: Alain Koenig.

Service du développement territorial

**Procédure d'approbation des projets d'installations électriques****Mise à l'enquête publique**

- Commune:** Saint-Ursanne  
**Lieu:** 2882 Saint-Ursanne  
**Requérante:** BKW Energie SA  
 Rue Emile-Boéchat 83 - 2800 Delémont

**Projets:**

S-175510.1: Station transformatrice Fabrique de Chaux - Nouvelle construction

- Nouvelle construction avec transformateur sec sur la parcelle N° 326 de la commune de Clos du Doubs/Saint-Ursanne, en remplacement de la station existante

L-204166.2: Ligne souterraine 16 kV entre les stations Lorette et Fabrique de Chaux

- Nouveau câble et déplacement du raccordement de l'ancienne station Fabrique de Chaux à la nouvelle station du même nom

Les demandes d'approbation des plans susmentionnées ont été soumises à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI par BKW Energie SA, Rue Emile-Boéchat 83, 2800 Delémont.

Les dossiers seront mis à l'enquête du 27 août 2020 jusqu'au 28 septembre 2020 dans la commune de Saint-Ursanne.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les articles 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (RS 711), le ban d'expropriation.

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque ayant qualité de partie en vertu de la loi sur la procédure administrative (RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, Route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Toutes les objections en matière d'expropriation et toutes les demandes d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposées dans le même délai. Les oppositions et les demandes déposées ultérieurement en vertu des articles 39-41 de la loi sur l'expropriation doivent également être adressées à l'Inspection fédérale des installations à courant fort.

Si la consultation des documents sur place ne vous est pas du tout ou seulement en partie possible à cause des mesures actuelles liées au COVID-19, merci de bien vouloir vous annoncer auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort (tél. 058 595 19 28, [planvorigen@esti.ch](mailto:planvorigen@esti.ch)).

Inspection fédérale des installations à courant fort  
 Projets - Route de la Pâla 100 - 1630 Bulle

Delémont, le 18 août 2020.

## Publications des autorités judiciaires

Tribunal cantonal

### Avis concernant le renouvellement du Conseil de prud'hommes (CPH)

Le Tribunal cantonal fait appel aux candidatures pour les postes de juges assesseurs au Conseil de prud'hommes pour la prochaine législature (2021-2025).

Le nombre de postes pour chacun des trois groupes professionnels est, pour chaque section des employeurs et des travailleurs, de trois assesseurs (art. 16 al. 1 LCPH).

Les groupes professionnels suivants sont constitués (art. 8 al.1 LCPH):

1. Horlogerie, artisanat du métal, métallurgie, mécanique, électricité, électronique, plastique et toute autre branche s'y rapportant;
2. Bâtiment, bois, génie civil, mines, agriculture, sylviculture, pisciculture, horticulture, élevage et toute autre branche s'y rapportant;
3. Commerce et industrie de l'alimentation, tabac, commerce de détail, textile, chaussure, habillement, arts graphiques, services (hôtellerie, restauration, banques, assurances, etc.), professions libérales, hôpitaux et autres activités n'entrant pas dans les groupes 1 et 2.

Les assesseurs du CPH doivent avoir l'exercice des droits civils et des droits politiques en matière cantonale (art. 16a LCPH).

Les candidatures doivent être signées par les candidats présentés; elles mentionnent la date de naissance, le domicile et la profession du candidat, l'entreprise qu'il gère ou qui l'emploie, la date de son entrée en activité dans cette dernière et la situation qu'il y occupe; les étrangers produisent en outre une attestation établissant qu'ils jouissent de l'exercice des droits politiques; si des candidatures paraissent douteuses, le président du Tribunal cantonal procède aux vérifications nécessaires et écarte d'office les candidats non éligibles (art. 17 al. 3 LCPH).

S'il y a plus de candidatures valables pour une section qu'il n'y a de postes à pourvoir, le Tribunal cantonal procède à la nomination en tenant compte équitablement des candidatures proposées par les organisations professionnelles (art. 18 LCPH).

La période de fonction débute le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**Les candidatures doivent parvenir au Tribunal cantonal dans les 30 jours qui suivent la présente publication, avec la mention « Conseil de prud'hommes ».**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Tribunal cantonal à Porrentruy (032 420 33 00).

Porrentruy, le 27 août 2020.

Tribunal cantonal.

- b) cinq assesseurs pour les bailleurs de logements individuels et locaux commerciaux;
- c) trois assesseurs pour les fermiers d'exploitations agricoles;
- d) trois assesseurs pour les bailleurs d'exploitations agricoles.

Les assesseurs du CPH doivent avoir l'exercice des droits civils et des droits politiques en matière cantonale (art. 10 LTBLF).

Les candidatures doivent être signées par les candidats présentés et mentionner la date de naissance et le domicile; en outre, si le candidat n'est pas proposé par une association, elles mentionnent la chose immobilière dont le candidat est preneur, fermier ou bailleur, ou le genre de chose immobilière dont il est gérant; si des candidatures paraissent douteuses, le président du Tribunal cantonal procède aux vérifications nécessaires et écarte d'office les candidats non éligibles (art. 11 al. 3 LTBLF).

S'il y a plus de candidatures valables pour une catégorie qu'il n'y a de postes à pourvoir, le Tribunal cantonal procède à la nomination en tenant compte équitablement des candidatures proposées par les associations de bailleurs, preneurs ou fermiers (art. 12 LTBLF).

La période de fonction débute le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**Les candidatures doivent parvenir au Tribunal cantonal dans les 30 jours qui suivent la présente publication, avec la mention « Tribunal des baux à loyers et à ferme ».**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Tribunal cantonal à Porrentruy (032 420 33 00).

Porrentruy, le 27 août 2020.

Tribunal cantonal.

Tribunal cantonal

### Avis concernant le renouvellement du Tribunal des baux à loyers et à ferme (TBLF)

Le Tribunal cantonal fait appel aux candidatures pour les postes de juges assesseurs au Tribunal des baux à loyers et à ferme pour la prochaine législature (2021-2025).

Le Tribunal cantonal nomme:

- a) cinq assesseurs pour les preneurs de logements individuels et locaux commerciaux;



## Publications des autorités communales et bourgeoises

### Le Bémont

#### Entrée en vigueur de la modification du règlement sur les élections

La modification du règlement communal susmentionné, adoptée par l'assemblée communale du Bémont le 26 juin 2020, a été approuvée par le Délégué aux affaires communales le 5 août 2020.

Réuni en séance du 18 août 2020, le Conseil communal a décidé de fixer son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2020.

La modification ainsi que la décision d'approbation peuvent être consultées au Secrétariat communal.

Le Bémont, le 21 août 2020.

Conseil communal.

### Boécourt

#### Entrée en vigueur du règlement de sécurité locale

Le règlement communal susmentionné, adopté par l'assemblée communale de Boécourt le 6 juillet 2020, a été approuvé par le Délégué aux affaires communales le 6 août 2020.

Réuni en séance du 17 août 2020, le Conseil communal a décidé de fixer son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Le règlement ainsi que la décision d'approbation peuvent être consultés au Secrétariat communal.

Conseil communal.

### Les Bois

#### Erratum

La convocation aux urnes des ayants droit au vote du 20.8.2020 relative aux votations communales du 27 septembre 2020 est modifiée comme suit:

2. Acceptez-vous la vente de l'immeuble Fl. 1095 du ban des Bois de 2800 m<sup>2</sup> dans le secteur de l'Orée à l'Entreprise Joly Voyage des Breuleux en vue de la construction d'un garage et bureaux pour une entreprise de voyages au prix de Fr. 60.00/m<sup>2</sup> avec l'inscription d'un droit de réméré de 2 ans et en donnant au Conseil communal la compétence de ratifier l'acte juridique relatif à cette transaction?

Conseil communal.

### Les Bois

#### Entrée en vigueur de la modification du règlement des institutions Croque-Pomme et UAPE

La modification du règlement susmentionné, adoptée par le Conseil général des Bois le 27 janvier 2020, a été approuvée par le Délégué aux affaires communales le 6 août 2020.

Réuni en séance du 17 août 2020, le Conseil communal a décidé de fixer son entrée en vigueur au 28 janvier 2020.

La modification ainsi que la décision d'approbation peuvent être consultées au Secrétariat communal.

Conseil communal.

### Les Bois

#### Entrée en vigueur de la modification du règlement relatif à l'octroi de subsides aux élèves fréquentant les écoles privées et l'école à domicile

La modification du règlement susmentionné, adoptée par le Conseil général des Bois le 27 janvier 2020, a été approuvée par le Délégué aux affaires communales le 6 août 2020.

Réuni en séance du 17 août 2020, le Conseil communal a décidé de fixer son entrée en vigueur au 3 août 2020.

La modification ainsi que la décision d'approbation peuvent être consultées au Secrétariat communal.

Conseil communal.

### Les Bois

#### Entrée en vigueur de la modification de l'annexe I du règlement relatif au statut du personnel communal

La modification de l'annexe I susmentionnée, adoptée par le Conseil général des Bois le 27 janvier 2020, a été approuvée par le Délégué aux affaires communales le 6 août 2020.

Réuni en séance du 17 août 2020, le Conseil communal a décidé de fixer son entrée en vigueur au 28 janvier 2020.

La modification ainsi que la décision d'approbation peuvent être consultées au Secrétariat communal.

Conseil communal.

### Les Bois

#### Assemblée de la Corporation bourgeoise de la 2<sup>e</sup> Section des Bois, vendredi 11 septembre 2020, à 20h00, au local de la Bourgeoisie au Cerneux-Godat

Ordre du jour:

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Nomination des nouveaux membres de la commission de vérification des comptes.
3. Comptes 2019 et dépassement du budget.
4. Présentation de l'avant-projet de rénovation de la Maison Sur-le-Gez et donner la compétence au Conseil de poursuivre le projet de rénovation de la Maison Sur-le-Gez pour un montant de CHF 30 000.00.
5. Divers.

Les Bois, le 18 août 2020.

Secrétariat de la Corporation de la 2<sup>e</sup> Section.

### Bourrignon

#### Assemblée bourgeoise mardi 15 septembre 2020, à 20h00, à la salle communale de l'école, 1<sup>er</sup> étage

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Présentation et approbation des comptes 2019.
3. Discuter et voter l'admission de nouveaux bourgeois.
4. Divers.

Conseil bourgeois.

### Les Breuleux

#### Approbation de plans et de prescriptions

La Section de l'aménagement du territoire du Service du développement territorial de la République et Canton du

Jura a approuvé, par décision du 20 août 2020, les plans suivants:

- Modification de l'aménagement local – Plan de zones et Règlement communal sur les constructions – « Secteur HAF – Parcelle 2146 ».

Ils peuvent être consultés au Secrétariat communal.

Les Breuleux, le 21 août 2020.

Conseil communal.

## Châtillon

**Assemblée bourgeoise  
mardi 8 septembre 2020, à 20h00,  
à la salle communale**

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 5 décembre 2019.
2. Présentation des comptes 2019 et rapport des vérificateurs.
3. Divers et imprévus.

Châtillon, le 18 août 2020.

Conseil bourgeois.

## Courrendlin

**Elagage des arbres, haies vives et buissons  
le long des routes publiques**

Conformément aux articles 58, 68 et 74 de la loi du 26 octobre 1978 sur la construction et l'entretien des routes (LCER). Les arbres doivent être élagués et les haies vives et buissons taillés de façon qu'aucune branche ne pénètre dans l'espace libre. Le gabarit d'espace libre doit déborder de 50 cm les limites de la chaussée et atteindre une hauteur de 4m50 par rapport à celle-ci. Cette hauteur est ramenée à 2m50 au-dessus des trottoirs et des pistes cyclables jusqu'à la limite extérieure de ceux-ci.

Les buissons et les haies vives susceptibles d'entraver la visibilité aux abords des passages à niveau, croisements, débouchés, ainsi qu'à l'intérieur des courbes seront taillés à une hauteur maximum de 80 cm (article 76 LCER).

Les arbres, les buissons et les haies vives ne doivent pas entraver la visibilité des éclairages publics, ils seront élagués par les propriétaires, à l'exception des lignes aériennes sur poteaux.

Les propriétaires bordiers de routes publiques sont invités à tailler leurs arbres buissons et haies vives selon l'article 24 alinéa 3, du règlement communal sur les constructions à partir de mi-septembre jusqu'à mi-mars conformément aux présentes directives. Restent réservées les dispositions de l'article 58, alinéa 4, de la LCER qui fixent les responsabilités en cas de dommages pour suite d'inobservation des prescriptions précitées.

Courrendlin, le 24 août 2020.

Conseil communal.

## Delémont

**Convocation du corps électoral**

Les ayants droit de vote en matière communale sont convoqués les vendredi 25 septembre 2020, samedi 26 septembre 2020 et dimanche 27 septembre 2020 à l'effet de se prononcer sur la question suivante:

Acceptez-vous, selon le message du Conseil de Ville:

- La demande d'un crédit d'études de Fr. 770000.– pour la réalisation des études en vue des constructions sur

le secteur MDa « Les Arquebusiers », en particulier un nouveau bâtiment scolaire?

Les opérations de vote auront lieu aux heures suivantes:  
Hall du Collège (Avenue de la Gare 7) – Hall de l'Hôtel de Ville (Place de la Liberté 1)

Vendredi 25 septembre 2020 de 17h00 à 19h00;

Samedi 26 septembre 2020 de 10h00 à 12h00  
et de 17h00 à 19h00;

Dimanche 27 septembre 2020 de 10h00 à 12h00.

Les pièces relatives à cet objet sont déposées au Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, Route de Bâle 1.

## Fontenais

**Assemblée communale  
lundi 14 septembre 2020, à 20h15, à la salle culturelle  
du bâtiment des services communaux de Fontenais**

Ordre du jour:

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale du 30 juin 2020.
2. Discuter et voter l'octroi de la citoyenneté d'honneur à M. Alexandre Voisard.
3. Prendre connaissance et approuver les comptes communaux 2019 et voter les dépassements budgétaires.
4. Informations communales.
5. Divers.

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné sous chiffre 1, peut être consulté au Secrétariat communal ou sur le site internet [www.fontenais.ch](http://www.fontenais.ch). Les demandes de compléments ou de rectifications concernant le procès-verbal pourront être adressées par écrit, au Secrétariat communal au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Fontenais, août 2020.

Conseil communal.

## Haute-Sorne / Courfaivre

**Approbation de plans et de prescriptions**

La Section de l'aménagement du territoire du Service du développement territorial de la République et Canton du Jura a approuvé, par décision du 20 août 2020, les plans suivants:

- Modification de peu d'importance du plan spécial « Champs des Masses ».

Ils peuvent être consultés au Secrétariat communal de la Commune mixte de Haute-Sorne, Rue de la Fenatte 14, 2854 Bassecourt.

Bassecourt, le 24 août 2020.

Conseil communal.

### Service de renseignements juridiques

Les personnes qui désirent consulter le Service de renseignements juridiques peuvent s'inscrire auprès de la **Recette et Administration de district**, contre paiement d'un émoulement de 20 francs.

Les consultations ont lieu, en principe, **tous les lundis de 16 à 19 heures**, à l'étude de l'avocat de service désigné et durent environ 20 minutes.

**Les Genevez****Assemblée communale ordinaire  
lundi 14 septembre 2020, à 20h00, à la salle  
communale**

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée communale.
2. Prendre connaissance et approuver les comptes 2019.
3. Autoriser le comité du Syndicat des communes des Franches-Montagnes à procéder à l'acquisition de l'immeuble Fl. 3371 du ban du Noirmont d'une surface de 53554 m<sup>2</sup> en zone d'activité au lieu-dit Sous-la-Velle, propriété de Gérard Chappatte pour un montant de Fr. 2 150 000.– et à contracter l'emprunt nécessaire au financement.
4. Divers et imprévus.

Conseil communal.

**Lugnez****Assemblée communale ordinaire  
mardi 8 septembre 2020, à 20h00, à l'école de Lugnez**

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Prendre connaissance et approuver les comptes 2019 ainsi que les dépassements budgétaires.
3. Divers.

Conseil communal.

**Le Noirmont****Assemblée communale ordinaire  
lundi 7 septembre 2020, à 20h00 (ouverture dès 19h30  
pour les inscriptions sur liste de présence) à l'Espace  
polyvalent (salle de gym)**

*Merci de vous prémunir d'un masque et de laisser vos coordonnées sur la liste des présences qui sera déposée à l'entrée (mesures COVID)*

Ordre du jour:

1. Information à la population portant sur l'aménagement du territoire concernant une modification du plan de zones permettant une extension de l'entreprise Detech SA plus spécifiquement sur la parcelle 3357 (petite forêt à l'entrée Est du village) au lieu-dit Sous-la-Velle.
2. Information à la population sur le plan spécial PS Sous-la-Cure, au sens de l'article 43 LCAT, présentation du plan d'occupation du sol et du plan des équipements ainsi que des prescriptions spéciales.
3. Voter un crédit de CHF 50 000.– pour les études de projet d'ouvrage portant sur les travaux de 1<sup>re</sup> priorité à réaliser dans le cadre du plan général d'alimentation des eaux (PGA).  
Financement: par liquidités.
4. Comptes 2019: examiner, approuver les comptes et voter les dépassements de budget.
5. Autoriser le comité du Syndicat des Communes des Franches-Montagnes à procéder à l'acquisition de l'immeuble Flt 3371 du ban du Noirmont d'une surface de 53554 m<sup>2</sup> en zone d'activité au lieu-dit Sous-la-Velle, propriété de M. Gérard Chappatte, pour un montant de CHF 2 150 000.– et à contracter l'emprunt nécessaire au financement.
6. Voter un crédit de CHF 2 550 000.– pour la réfection du centre du village portant notamment sur les Rues du Doubs – de la Croix, du Pâquier – intégrant la mise en

zone 30 km/h et une mise en zone conviviale à 20 km/h pour la Rue du Pâquier et la Rue du Marché – le réaménagement de la Rue du Marché et de sa place de jeux ainsi que la construction d'un couvert.

Financement par emprunt, donner compétence au Conseil communal de contracter l'emprunt puis de le consolider.

7. Divers.

Conseil communal.

**Saint-Brais****Assemblée ordinaire de l'Arrondissement de sépulture de  
Saint-Brais/Montfaucon, mercredi 23 septembre 2020,  
à 20h15, à la halle de Saint-Brais**

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Comptes et bilans exercices 2018 et 2019.
3. Fixer les taxes.
4. Fixer les prix des réservations et concessions de tombe.
5. Divers et imprévus.

**Nivellement de tombes au cimetière de Saint-Brais**

Le Conseil de l'Arrondissement de sépulture procédera au mois d'octobre 2020 au nivellement des tombes N<sup>os</sup> 51 et 67, ces places n'étant pas renouvelées.

Conseil de l'Arrondissement de sépulture.

**Avis de construction****Alle**

Requérante: RJ Bât Sàrl, Impasse du Breuille 473, 2906 Chevenez. Auteur du projet: Bleyaert & Minger SA, Grand-Rue 21, 2900 Porrentruy.

Projet: Construction d'une maison familiale avec couvert à voiture/rangement, terrasse couverte, panneaux solaires et PAC ext., sur la parcelle N° 6321, surface 612 m<sup>2</sup>, sise à La Côte d'Evay. Zone d'affectation: Centre CAB.

Dimensions principales: Longueur 15m32, largeur 8m00, hauteur 4m87, hauteur totale 6m38; couvert à voiture/rangement: longueur 9m50, largeur 3m66, hauteur 3m00, hauteur totale 3m00.

Genre de construction: Matériaux: B.A. et brique TC, isolation périphérique; façades: crépi, teinte blanche; toiture: tuiles béton, teinte grise.

Dérogation requise: Article CA16 al. 3 RCC (forme de toiture annexe).

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 28 septembre 2020 au secrétariat communal d'Alle où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Alle, le 24 août 2020.

Conseil communal.

**Alle**

Requérante: Commune mixte d'Alle, Place de la Gare 1, 2942 Alle. Auteur du projet: Sironi SA, architectes SIA, Rue Auguste-Cuenin 8, 2900 Porrentruy.

Projet: Assainissement partiel de la salle de gymnastique: isolation périphérique et toiture, remplacement des fenêtres sans modification des dimensions, sur la parcelle N° 3662, surface 8438 m<sup>2</sup>, sise au lieu-dit La Terrière. Zone d'affectation: Utilité publique UAa.

Dimensions principales: Longueur 29m14, largeur 17m57, hauteur 7m50, hauteur totale 10m70.

Genre de construction: Matériaux: existant, isolation périphérique; façades: plaques fibrociment, teinte à préciser; toiture: plaques fibrociment, teinte à préciser.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 28 septembre 2020 au secrétariat communal d'Alle où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Alle, le 21 août 2020.

Conseil communal.

**La Baroche / Charmoille**

Requérante: Yoyobois Sàrl, Chemin du Fâtre 104, 2946 Miécourt. Auteur du projet: Planibat Sàrl, Coinat d'Essertiau 10, 2942 Alle.

Projet: Reconstruction après incendie des bâtiments N°s 3, 3B et du poulailler, soit une habitation contiguë à un hangar sylvicole; avec panneaux solaires sur pan S-O habitat, mini-STEP, poêle, terrasse couverte et balcon, et PAC ext. + construction de murs de soutènement au nord, sur les parcelles N°s 993 et 1007, surfaces 1185 et 1051 m<sup>2</sup>, sises au lieu-dit Fontaine-Dessous. Zone d'affectation: Fontaine-Dessous.

Dimensions hangar (bât. 3B): Longueur 27m29, largeur 21m88, hauteur 6m90, hauteur totale 11m73; maison (bât. 3): longueur 12m73, largeur 9m53, hauteur 8m74, hauteur totale 11m10; terrasse/balcon: longueur 12m72, largeur 3m55, hauteur 6m00, hauteur totale 6m40; poulailler: longueur 4m30, largeur 3m60, hauteur 2m85, hauteur totale 3m53.

Genre de construction: Matériaux: maçonnerie existante, brique TC et isolation périphérique, ossature bois; façades: hangar et poulailler: lames bois, teinte naturelle/maison: crépi, teinte blanc cassé, et lames bois, teinte naturelle; toiture: hangar: tôles, teinte rouge / maison et poulailler: tuiles, teinte rouge.

Dérogations requises: Article 24c LAT et article 22 al. 1 DRN (hauteur maison).

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 28 septembre 2020 au secrétariat communal de La Baroche où

les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

La Baroche, le 24 août 2020.

Conseil communal.

**Boécourt**

Requérante: Société de tir Les Rangiers, par M. Pascal Montavon, Route Principale 96B, 2857 Montavon.

Projet: Pose d'un récupérateur/piège à balles pour 6 cibles et reprofilage de la butte pour mise en conformité, sur la parcelle N° 568, surface 1386 m<sup>2</sup>, sise au lieu-dit Les Prajerats / Ciblerie. Zone d'affectation: Agricole ZA.

Dimension récupérateur: Longueur 13m50, largeur 1m00, hauteur 1m60, hauteur totale 1m60.

Genre de construction: Matériaux: acier galvanisé, socle entièrement enterré en béton.

Dérogation requise: Article 24 LAT.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 28 septembre 2020 au secrétariat communal de Boécourt où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Boécourt, le 24 août 2020.

Conseil communal.

**Cœuve**

Requérants: Cécile Nussbaumer et Matthias Salgat, représentés par Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon. Auteur du projet: Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon.

Projet: Construction d'une maison familiale avec poêle, pergola, couvert à voiture et garage, panneaux solaires en toiture et PAC ext. + cuve enterrée de récupération des eaux pluviales, sur la parcelle N° 3487, surface 789 m<sup>2</sup>, sise à la Route de Porrentruy. Zone d'affectation: Habitation HA.

Dimensions principales: Longueur 20m35, largeur 11m20, hauteur 6m09, hauteur totale 8m00.

Genre de construction: Matériaux: brique ciment, isolation, brique TC, panneaux Alba®; façades: crépi ciment, teinte blanc cassé; toiture: tuiles béton, teinte grise.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 28 septembre 2020 au secrétariat communal de Cœuve où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement

Vos publications peuvent être envoyées  
par courriel à l'adresse:

**journalofficiel@lepays.ch**

ment du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Cœuve, le 21 août 2020.

Conseil communal.

### Cœuve

Requérants: Lise et Jean-Baptiste Choffat, En Brisat 108k, 2932 Cœuve.

Projet: Démolition et reconstruction à l'identique d'une remise, sur la parcelle N° 3413, surface 1736 m<sup>2</sup>, sise au lieu-dit En Brisat. Zones d'affectation: Agricole ZA (projet) et habitation HA.

Dimensions principales: Longueur 4m00, largeur 3m50, hauteur 2m00, hauteur totale 2m80.

Genre de construction: Matériaux: B.A. et ossature bois; façades: bardage bois, teinte brune idem existant; toiture: tuiles TC, teinte rouge idem existant.

Dérogation requise: Article 24 LAT.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 28 septembre 2020 au secrétariat communal de Cœuve où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Cœuve, le 21 août 2020.

Conseil communal.

### Cœuve

Requérants: Mylène Thalmann et Michaël Rémy, Le Cras 148C, 2932 Cœuve. Auteur du projet: Bleyaert et Minger SA, Grand Rue 21, 2900 Porrentruy.

Projet: Transformation du bâtiment N° 72: isolation int. et toiture, nouvelle couverture, ouverture de 4 velux, transformation 1 fenêtre en porte-fenêtre, construction d'un escalier ext., d'une pergola et d'une coursive, démolition balcon existant, pose d'une cheminée de salon, aménagement d'un boxe à chevaux, démolition/reconstruction de l'avant-toit ouest, sur la parcelle N° 72, surface 3394 m<sup>2</sup>, sise à la Route d'Alle. Zone d'affectation: Centre CA.

Dimensions principales: Existantes; remise: longueur 4m94, largeur 4m658, hauteur 3m30, hauteur totale 4m20; avant-toit ouest: longueur 10m33, largeur 3m50, hauteur 2m88, hauteur totale 5m10; pergola: longueur 5m00, largeur 3m50, hauteur 2m10, hauteur totale 2m10; escalier ext.: longueur 3m30, largeur 3m00, hauteur 3m20, hauteur totale 3m20; coursive: longueur 7m40, largeur 1m00, hauteur 4m70, hauteur totale 4m70.

Genre de construction: Matériaux: moellons existant, crépi isolant int.; façades: crépi et bardage bois existants; toiture: tuiles TC, teinte idem existante.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 28 septembre 2020 au secrétariat communal de Cœuve où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement

ment du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Cœuve, le 21 août 2020.

Conseil communal.

### Courchapoix

Requérants: Sara et Roan Bourquard, Route de Montsevelier 9, 2825 Courchapoix.

Projet: Démolition du hangar existant N° 7 à l'exception des fondations et construction d'un nouvel hangar pour véhicules et rangement + construction d'un escalier d'accès ext., sur les parcelles N°s 106 et 107, surfaces 854 et 664 m<sup>2</sup>, sises à la Route de Montsevelier. Zone d'affectation: Mixte MA (HA2).

Dimensions principales: Longueur 12m45, largeur 12m27, hauteur 7m00, hauteur totale 7m20; escalier ext.: longueur 6m60, largeur 2m00, hauteur 3m60, hauteur totale 3m60.

Genre de construction: Matériaux: maçonnerie existante et ossature bois; façades: lames bois, teinte grisé naturel (idem bât. N° 9); toiture: panneaux sandwich, teinte grise (idem bât. N° 9).

Dérogation requise: Article 12 al. 1 RCC (distance à la route).

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 28 septembre 2020 au secrétariat communal de Courchapoix où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Courchapoix, le 27 août 2020.

Conseil communal.

### Courgenay

Requérante: GA Immobilier Sàrl, Rue Saint-Georges 6, 2800 Delémont.

Projet: Démolition des bâtiments N°s 33 et 35 et construction de 2 maisons familiales avec poêles, pergolas, couverts à voitures et réduits en annexes contiguës, et 2 PAC ext., sur la parcelle N° 100, surface 1393 m<sup>2</sup>, sise au lieu-dit Le Borbet. Zone d'affectation: Habitation HA.

Dimensions maison 1: Longueur 9m00, largeur 11m00, hauteur 6m08, hauteur totale 7m00; réduit/couvert 1 (57,50 m<sup>2</sup>): longueur 5m50, largeur 10m45, hauteur 3m29, hauteur totale 3m29; pergola 1: longueur 3m90, largeur 3m50, hauteur 2m90, hauteur totale 3m10; maison 2: longueur 9m40, largeur 9m40, hauteur 6m07, hauteur totale 6m85; réduit/couvert 2 (45,30 m<sup>2</sup>): longueur 8m15, largeur 6m40, hauteur 3m11, hauteur totale 3m11; pergola 2: longueur 3m90, largeur 3m50, hauteur 3m30, hauteur totale 3m50.

Genre de construction: Matériaux: ossatures bois; façades: crépi, teinte blanche, et bardage bois ventilé, teinte naturelle; toiture: tuiles, teinte grise.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 28 septembre 2020 au secrétariat communal de Courgenay où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Courgenay, le 21 août 2020.

Conseil communal.

### Courroux

Requérant: Matteo Teneriello, Rue des Primevères 40, 2800 Delémont. Auteur du projet: Kipfer Danael CAO, Grand-Rue 149, 2720 Tramelan.

Projet: Modification de la demande de permis de construire en cours de procédure, publiée au JO N° 25 du 2.7.2020, soit: **construction de 2 garages et 1 rangement au lieu de 3 garages, dim. identiques, et accès aux garages par l'ouest, construction d'un couvert entre l'habitation et les garages, pose d'un spa ext., réfection complète du mur sud existant et pose d'une paroi antibruit (hauteur totale 2m00) par-dessus, prolongation du couvert nord.** Parcelle N° 2147, surface 768 m<sup>2</sup>, sise à la Rue Bellevie. Zone d'affectation: Habitation HA.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 26 septembre 2020 au secrétariat communal de Courroux où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Courroux, le 7 août 2020.

Conseil communal.

### Haute-Sorne / Bassecourt

Requérante: Fondation du Pré Convert, Rue du Pré Convert 28, 2854 Bassecourt. Auteur du projet: 360° Comte entreprise générale SA, Route de Moutier 93, 2800 Delémont.

Projet: Construction d'un établissement médico-social (EMS) d'une capacité de 50 lits, comprenant un réfectoire/caféteria, une cuisine, une rampe et un garage en sous-sol pour l'exploitation et diverses activités récréatives connexes; construction de couverts extérieurs pour réfectoire/caféteria et couverts de liaison pour piétons à la « dépose minute » et au « pavillon » ainsi qu'une remise de jardin; couvert pour les 2 bus de la fondation; pose de panneaux solaires sur les toitures plates, sur la parcelle N° 4587, surface 5701 m<sup>2</sup>, sise au lieu-dit Les Jardins de la Tuilerie. Zone d'affectation: Zone mixte Maa. Plan spécial: Les Jardins de la Tuilerie.

Dimensions: Longueur 79m60, largeur 28m80, hauteur 15m50; rampe d'accès au sous-sol: longueur 17m10, largeur 5m50, hauteur 2m80; couvert pour 2 bus: longueur 14m90, largeur 7m50, hauteur 4m10; couvert du réfectoire: longueur 25m80, largeur 5m00, hauteur 3m20; remise de jardin: longueur 5m00, largeur 3m00, hauteur 3m20; couvert piéton ouest: longueur 4m70, largeur 2m90, hauteur 3m00; couvert piéton est 1 pavillon: longueur 31m10, largeur 5m70, hauteur 3m00.

Remarques: Bât. sud: toit plat - Bât. nord: pente 2,2° et 3°.

Genre de construction: Murs extérieurs: porteur en béton armé et structure métallique; façades: NIV. 1-3: crépis et

grès cérame; NIV 4: bât. nord: plaquage (type Eternit ou similaire); rez-de-chaussée: grès cérame anthracite/brun, verre, béton apparent; étage: blanc cassé (crépis); NIV. 4+ : anthracite/brun; couverture: gravier, couleur grise; chauffage: PAC air/eau.

Dérogation requise: Article 112 al. 2 lettre c du Règlement sur les constructions (RCC) de Bassecourt.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au lundi 28 septembre 2020 inclusivement, au Secrétariat communal de Haute-Sorne, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Les prétentions à compensation des charges qui n'ont pas été annoncées à l'autorité communale pendant le délai d'opposition sont périmées (art. 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire et art. 48 du décret du permis de construire).

Bassecourt, le 24 août 2020.

Conseil communal.

### Le Noirmont

Requérants: Marie-France et Christian Aubry, Au Village 76J, 2360 Le Bémont. Auteur du projet: Philippe Langel SA, arch. dipl. EPFL/SIA, Rue de la Côte 5, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Projet: Transformation, agrandissement et changement partiel d'affectation du bâtiment N° 9: aménagement d'un logement supplémentaire avec poêle, création d'une lucarne, ouverture de velux, modification ouvertures selon dossier déposé, rehaussement toiture et pose de panneaux solaires, aménagement de terrasses non couvertes + construction de 2 garages au sud et à l'est, sur les parcelles N°s 228 et 235, surfaces 519 et 1544 m<sup>2</sup>, sises à la Rue Saint-Hubert. Zone d'affectation: Centre Cab.

Dimensions principales: Longueur et largeur existantes, hauteur 5m15, hauteur totale 9m75; extension nord: longueur 5m00, largeur 7m25, hauteur 4m05, hauteur totale 4m05; garages sud: longueur 6m60, largeur 6m00, hauteur 12m60, hauteur totale 2m60; garage est: longueur 8m70, largeur 6m30, hauteur 2m70, hauteur totale 2m70.

Genre de construction: Matériaux: maçonnerie; façades: crépi et bardage bois, teintes à préciser; toiture: tuiles TC, teinte naturelle / lucarne: zinc.

Dérogations requises: Article CA16 al. 3 et CA16 al. 4 RCC (pente toiture et lucarne), article 3.3.2 RCC (zone verte).

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 28 septembre 2020 au secrétariat communal du Noirmont où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Le Noirmont, le 27 août 2020.

Conseil communal.

### Porrentruy

Requérante: Société J-Immo SA, Impasse de Cormanon 8, 1752 Villars-sur-Glâne. Auteur du projet: Atelier d'architecture Nanon Architecture SA, Pascal Henzelin, Rue Achille-Merguin 1, 2900 Porrentruy.

Projet: Construction d'un immeuble résidentiel de cinq logements, sur la parcelle N° 2505, surface 1001 m<sup>2</sup>, sise à la Route de Belfort. Zone d'affectation: HB, zone d'habitation B.

Ces travaux comprennent: Construction d'un immeuble de cinq logements avec attique et sous-sol y compris parking souterrain de cinq places; pose d'une PAC air-eau et panneaux thermiques; aménagement de cinq places de parc extérieures et d'un accès sur la Route de Belfort.

Dimensions: Longueur 24m95, largeur 12m50, hauteur 9m32, hauteur totale 11m96.

Genre de construction: Murs extérieurs: briques en terre cuite HR 12 cm + isolation périphérique 22 cm; revêtement: crépi, teintes blanc cassé et anthracite; toit: forme plate, 3%; couverture: étanchéité + gravier ou dalles jardin, teinte gris; chauffage: PAC air-eau + panneaux thermiques.

Ces aménagements seront réalisés conformément à la demande en permis de construire du 20 juillet 2020 et selon les plans timbrés par le Service Urbanisme Equipement et Intendance.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au lundi 28 septembre 2020 inclusivement, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Les prétentions à compensation des charges qui n'ont pas été annoncées à l'autorité communale pendant le délai d'opposition sont périmées (art. 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire et art. 48 du décret du permis de construire).

Porrentruy, le 24 août 2020.

Service Urbanisme Equipement Intendance (UEI).

## Soubey

Requérante: Commune municipale de Soubey, Les Chanclles 40, 2887 Soubey.

Projet: Pose d'une tour à hirondelles, sur la parcelle N° 501, surface 1469 m<sup>2</sup>, sise au lieu-dit Lobchez. Zone d'affectation: Agricole ZA.

Dimensions principales: Longueur 2m11, largeur 2m11, hauteur 6m15, hauteur totale 6m15.

Genre de construction: Matériaux: bois, couverture cuivre.

Dérogation requise: Article 24 LAT.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 27 septembre 2020 au secrétariat communal de Soubey où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Soubey, le 24 août 2020.

Conseil communal.

## Soyhières

**La présente publication a pour but de corriger le vice constaté lors de la première publication (JO N° 27 du 30 juillet 2020) soit: la construction projetée n'était pas piquetée au moment de la publication conformément aux prescriptions. En conséquence et conformément à l'article 16, alinéa 4 DPC, la publication est répétée.**

Requérante: Salt Mobile SA, Rue du Caudray 4, 1020 Renens. Auteur du projet: Hitz et Partner SA, Avenue de Savoie 10, 1003 Lausanne.

Projet: Déplacement d'environ 7m00 à l'est du mât existant, augmentation de sa hauteur et modification des antennes existantes pour installation des équipements de la requérante, sur la parcelle N° 1064, surface 40023 m<sup>2</sup>, sise au lieu-dit Hasenburg. Zone d'affectation: Agricole.

Dimensions principales: Longueur diamètre 0m60, largeur diamètre 0m60, hauteur 26m20, hauteur totale 26m20.

Genre de construction: Matériaux: acier, teinte grise.

Dérogation requise: Article 24 LAT.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 17 septembre 2020 au secrétariat communal de Soyhières où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Soyhières, le 24 août 2020.

Conseil communal.

## Mises au concours

### JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



A la suite de la démission de la titulaire, le Service de l'économie et de l'emploi, pour l'Office régional de placement (ORP) met au concours le poste de

#### **Psychologue et conseiller-ère en orientation à 80 %**

**Mission:** Dans le cadre de la loi sur l'assurance-chômage (LACI), vous soutenez les conseiller-ère-s en personnel ORP par un conseil orienté aux demandeur-euses d'emploi rencontrant des difficultés à définir un projet professionnel ainsi que des problèmes personnels et/ou psychologiques. Vous intervenez également au sein de la mesure de marché du travail «Semestre de motivation (SeMo)». Vous assurez le lien avec les institutions sociales et les médecins concernés par la collaboration interinstitutionnelle.

**Profil:** Etre en possession d'un Master universitaire en psychologie, option orientation ou formation et expérience jugées équivalentes. Expérience pratique en conseil et en orientation professionnelle souhaitée. Vous êtes à l'aise dans les contacts humains, vous avez le sens de l'écoute active, de la communication, de l'organisation et des priorités. Vous avez un esprit d'équipe, de même qu'une grande capacité d'adaptation, d'empathie et le sens de la négociation. Vous maîtrisez la communication orale et écrite, vous êtes à l'aise au sein d'un public jeune (SeMo) et possédez des aptitudes à gérer et à assumer des situations difficiles. Vous avez la capacité de faire face à des interruptions du travail de réflexion. Vous maîtrisez les outils informatiques. De bonnes connaissances de la langue allemande représentent un atout.

**Fonction de référence et classe de traitement:** Conseiller-ère en orientation / Classe 16.

**Entrée en fonction:** A convenir.

**Lieu de travail:** Sur les trois sites de l'ORP-Jura, soit Delémont, Porrentruy et Saignelégier.

**Renseignements:** Peuvent être obtenus auprès de M. Pascal Chételat, chef de l'Office régional de placement du Jura, tél. 032 420 88 30.

Intéressé-e? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet [www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois) et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032 420 58 80 ou [postulation@jura.ch](mailto:postulation@jura.ch)). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation Psychologue et conseiller-ère en orientation à 80% », **jusqu'au 18 septembre 2020.**

[www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois)

## JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



En raison du transfert du titulaire, la Police cantonale met au concours le poste de

### Sous-officier-ère I de gendarmerie à la Section II à 80-100%

Le poste sera vraisemblablement pourvu à l'interne.

**Mission:** Veiller au respect des institutions démocratiques, en particulier en assurant l'exécution et l'observation des lois. Prévenir et réprimer les atteintes à la sécurité et à l'ordre publics. Prendre les mesures d'urgence qui s'imposent et prêter assistance en cas de dangers graves, d'accidents ou de catastrophes. Assurer la protection des personnes et des biens. Mener des actions de prévention, d'information, d'éducation et de répression. Empêcher, dans la mesure du possible, la commission de tout acte punissable. Assurer le premier échelon de contrôle, de conduite et de coordination. Rédiger des ordres et organiser des engagements selon les mandats attribués. Pouvoir remplacer un-e sous-officier-ère II selon son niveau de compétences.

**Profil:** Etre titulaire du brevet fédéral de policier-ère et du permis de conduire. Etre titulaire du CCI ou s'engager à le suivre. Maîtriser l'environnement informatique de la Police cantonale. Accorder de l'importance au service public. Avoir un esprit créatif, d'analyse et de synthèse. Faire preuve d'initiative et de dynamisme. Aptitude à la communication orale et sens du travail en équipe. Compétences en gestion opérationnelle et organisationnelle.

**Fonction de référence et classe de traitement:** Sous-officier-ère I de gendarmerie / Classe 14.

**Entrée en fonction:** A convenir.

**Lieu de travail:** Sur l'ensemble du Canton.

**Renseignements:** Peuvent être obtenus auprès du Capitaine Eric Froidevaux, chef de la gendarmerie, tél. 032 420 65 65.

Intéressé-e? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet [www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois) et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032 420 58 80 ou [postulation@jura.ch](mailto:postulation@jura.ch)). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation Sous-officier-ère I de gendarmerie à la Section II », **jusqu'au 11 septembre 2020.**

[www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois)

## JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



En raison du transfert du titulaire, la Police cantonale met au concours le poste de

### Sous-officier-ère I de gendarmerie au groupe circulation à 80-100%

Ce poste sera vraisemblablement pourvu à l'interne.

**Mission:** Veiller au respect des institutions démocratiques, en particulier en assurant l'exécution et l'observation des lois. Prévenir et réprimer les atteintes à la sécurité et à l'ordre publics. Prendre les mesures d'urgence qui s'imposent et prêter assistance en cas de dangers graves, d'accidents ou de catastrophes. Assurer la protection des personnes et des biens. Mener des actions de prévention, d'information, d'éducation et de répression. Empêcher, dans la mesure du possible, la commission de tout acte punissable. Assurer le premier échelon de contrôle, de conduite et de coordination. Assurer les contrôles et les mesures en matière de circulation routière, ainsi que le relevé technique des accidents.

**Profil:** Etre titulaire du brevet fédéral de policier-ère, du CCI ou s'engager à le suivre. Posséder le permis de conduire B et A ou s'engager à l'obtenir. Avoir suivi la formation SDR et les cours pour conducteurs professionnels ou s'engager à les suivre. Etre titulaire du permis de conduire pour poids lourds est un plus. Maîtriser l'environnement informatique de la Police cantonale. Avoir un esprit créatif, d'analyse et de synthèse. Faire preuve d'une grande disponibilité, d'initiative et de dynamisme. Aptitude à la communication orale et sens du travail en équipe. Compétences en gestion opérationnelle et organisationnelle. Intérêt marqué pour la sécurité routière et le droit routier. Attrait pour la technique, l'automobile et son évolution. Accepter les services de piquet

**Fonction de référence et classe de traitement:** Sous-officier-ère I de gendarmerie / Classe 14.

**Entrée en fonction:** A convenir.

**Lieu de travail:** Sur l'ensemble du Canton.

**Renseignements:** Peuvent être obtenus auprès du Capitaine Eric Froidevaux, chef de la gendarmerie à la Police cantonale, tél. 032 420 65 65.

Intéressé-e? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet [www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois) et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de



notre Service (032 420 58 80 ou [postulation@jura.ch](mailto:postulation@jura.ch)). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation Sous-officier-ère I de gendarmerie au groupe circulation », **jusqu'au 11 septembre 2020**.

[www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois)

## JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



En raison du départ de la titulaire, la Police cantonale (POC) met au concours le poste d'

### Assistant-e de sécurité publique au groupe circulation à 80-100%

**Mission:** Veiller au respect des institutions démocratiques, en particulier en assurant l'exécution et l'observation des lois. Prévenir et réprimer les atteintes à la sécurité et à l'ordre publics. Prendre les mesures d'urgence qui s'imposent et prêter assistance en cas de dangers graves, d'accidents ou de catastrophes. Assurer la protection des personnes et des biens. Mener des actions de prévention, d'information, d'éducation et de répression. Empêcher, dans la mesure du possible, la commission de tout acte punissable. Participer aux contrôles et aux mesures en matière de circulation routière. Escorter des transports spéciaux. Effectuer des prestations administratives en lien avec les activités POC et notamment le suivi des infractions liées aux contrôles de la vitesse des usagers de la route. Collaborer et se suppléer entre assistant-e-s de sécurité publique du groupe circulation. Assurer des tâches de soutien aux agent-e-s POC.

**Profil:** Etre au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité et d'au minimum une année d'expérience de vie. Etre titulaire du certificat d'assistant-e de sécurité publique ou être disposé-e à suivre cette formation. Etre titulaire du permis de conduire. Etre de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis d'établissement C. Avoir de bonnes aptitudes à la communication orale et écrite. Etre apte à travailler dans un environnement très informatisé. Jouir d'une bonne condition physique et être disposé-e à effectuer des horaires irréguliers et de nuit. Jouir d'une bonne réputation. Faire preuve de dynamisme et de gestion organisationnelle. Aptitude à la communication orale et sens du travail en équipe.

**Fonction de référence et classe de traitement:** Assistant-e de sécurité publique / Classe 9.

**Entrée en fonction:** A convenir.

**Lieu de travail:** Sur l'ensemble du territoire cantonal.

**Renseignements:** Peuvent être obtenus auprès du chef de la Gendarmerie, le capitaine Eric Froidevaux, tél. 032 420 65 65.

Intéressé-e? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet [www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois) et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032 420 58 80 ou [postulation@jura.ch](mailto:postulation@jura.ch)). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation Assistant-e de sécurité publique », **jusqu'au 18 septembre 2020**.

[www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois)



### Apprenti-e employé-e de commerce

En qualité d'entreprise formatrice, les Services sociaux régionaux de la République et Canton du Jura mettent au concours une place d'apprentissage d'employé-e de commerce.

**Durée de l'apprentissage:**

3 ans du 1<sup>er</sup> août 2021 au 31 juillet 2024.

**Lieux de travail:** Delémont.

**Renseignements:** Peuvent être obtenus auprès de M<sup>me</sup> Doris Marquis, responsable du secteur Administration des SSRJU au 032 420 72 72.

**Dossier de candidature** comprenant **obligatoirement:** lettre de motivation, curriculum vitae et copies des derniers bulletins scolaires.

Les candidatures seront adressées aux Services sociaux régionaux de la République et Canton du Jura, à l'attention de M<sup>me</sup> Doris Marquis, Rue de la Jeunesse 1, 2800 Delémont avec mention « Postulation Apprentissage », **jusqu'au 20 septembre 2020**.



### Stagiaires de l'Ecole de commerce

En qualité d'entreprise formatrice, les Services sociaux régionaux de la République et Canton du Jura mettent au concours des places de stage à l'intention des étudiant-e-s de l'Ecole de commerce (EC) pour la profession d'employé-e de commerce.

**Plusieurs places de stage EC 3+1 ou EC 2+1**

**Durée du stage:**

1 année, du 1<sup>er</sup> août 2021 au 31 juillet 2022.

**Lieux de travail:** Delémont et Porrentruy.

**Renseignements:** Peuvent être obtenus auprès de M<sup>me</sup> Doris Marquis, responsable du secteur Administration des SSRJU au 032 420 72 72.

**Dossier de candidature** comprenant **obligatoirement:** lettre de motivation, curriculum vitae et copies des derniers bulletins scolaires. Veuillez préciser le lieu de travail souhaité.

Les candidatures seront adressées aux Services sociaux régionaux de la République et Canton du Jura, à l'attention de M<sup>me</sup> Doris Marquis, Rue de la Jeunesse 1, 2800 Delémont avec mention « Postulation Stage EC », **jusqu'au 20 septembre 2020**.

Dernier délai pour la remise  
des publications:

**jusqu'au lundi 12 heures**

## Marchés publics

### Appel d'offres

#### 1. Pouvoir adjudicateur

**1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur**  
**Service demandeur/Entité adjudicatrice:** Ville de Porrentruy Service UEI

**Service organisateur/Entité organisatrice:** Ville de Porrentruy. Service UEI, à l'attention de Yan Pellaton, Rue Achille-Merguin 2, 2900 Porrentruy, Suisse. Téléphone: +41 32 465 77 77. E-mail: [yan.pellaton@porrentruy.ch](mailto:yan.pellaton@porrentruy.ch)

**1.2 Les offres sont à envoyer à l'adresse suivante**

(Ne pas ouvrir!)

Ville de Porrentruy

Service UEI, à l'attention de Yan Pellaton, Rue Achille-Merguin 2, 2900 Porrentruy, Suisse. Téléphone: +41 32 465 77 77. E-mail: [yan.pellaton@porrentruy.ch](mailto:yan.pellaton@porrentruy.ch)

**1.3 Délai souhaité pour poser des questions par écrit**  
 25.9.2020

**Remarques:** L'adjudicateur n'accepte aucune question par téléphone.

**1.4 Délai de clôture pour le dépôt des offres**

**Date:** 30.9.2020. **Heure:** 11h00.

**Délais spécifiques et exigences formelles:** Seules les offres arrivées à l'adresse du chapitre 1.2 ci-dessus, dans le délai fixé, signées, datées et complètes seront prises en considération. Les offres arrivées après le délai fixé seront exclues de l'adjudication.

**1.5 Date de l'ouverture des offres:** 1.10.2020

**Heure:** 14h00. **Lieu:** Porrentruy, Service UEI

**Remarques:** L'ouverture des offres n'est pas publique.

**1.6 Genre de pouvoir adjudicateur**

Commune/Ville

**1.7 Mode de procédure choisi**

Procédure ouverte

**1.8 Genre de marché**

Marché de travaux de construction

**1.9 Soumis à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux**

Oui

#### 2. Objet du marché

**2.1 Genre du marché de travaux de construction**

Exécution

**2.2 Titre du projet du marché**

Ventilation de la Maison de l'enfance (nouvelle construction)

**2.3 Référence / numéro de projet**

878\_Maison de l'enfance

**2.4 Marché divisé en lots?**

Non

**2.5 Vocabulaire commun des marchés publics**

**CPV:** 45331210 - Travaux d'installation de ventilation

**Code des frais de construction (CFC):** 244 - Installations de ventilation et de conditionnement d'air

**2.6 Description détaillée du projet**

Ventilation du nouveau bâtiment de la Maison de l'enfance et transformation du bâtiment existant

**2.7 Lieu de l'exécution**

Porrentruy, Rue des Tilleuls 29

**2.8 Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

**Début:** 1.3.2021. **Fin:** 30.9.2022

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction:**  
 Non

**2.9 Options**

Non

**2.10 Critères d'adjudication**

**Prix:** Pondération 80

R6 Planification des moyens: Pondération 10

R10 Contraintes environnementales:

Pondération 5

R11 Santé et sécurité au travail: Pondération 5

**2.11 Des variantes sont-elles admises?**

Oui

**Remarques:** Sous réserve du respect du cahier des charges et de fonctionnement équivalent

**2.12 Des offres partielles sont-elles admises?**

Non

**2.13 Délai d'exécution**

**Début:** 1.3.2021. **Fin:** 30.9.2022

#### 3. Conditions

**3.1 Conditions générales de participation**

Selon l'art. 34, alinéa 1 de l'Ordonnance, ne seront retenues que les offres émanant de soumissionnaires qui respectent les usages locaux et paient les charges sociales conventionnelles. Si l'appel d'offres est soumis à l'OMC, tous les soumissionnaires établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics qui offre la réciprocité aux entreprises suisses peuvent participer. Dans le cas contraire, seuls les soumissionnaires établis en Suisse peuvent participer.

**3.2 Cautions/garanties**

Selon l'art. 21, alinéa 2 de la Loi cantonale sur les marchés publics.

**3.5 Communauté de soumissionnaires**

Le consortium d'entreprises est interdit.

**3.6 Sous-traitance**

Admis selon art. 41 de l'Ordonnance concernant l'adjudication des marchés publics.

**3.7 Critères d'aptitude**

Conformément aux critères cités dans les documents

**3.8 Justificatifs requis**

Conformément aux justificatifs requis dans les documents

**3.9 Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres**

**Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au:** 7.9.2020

**Prix:** CHF 0.00

**Conditions de paiement:** Aucun émoulement de participation n'est requis

**3.10 Langues acceptées pour les offres**

Français

**3.11 Validité de l'offre**

12 mois à partir de la date limite d'envoi

**3.12 Obtention du dossier d'appel d'offres**

à l'adresse suivante: ECE SA, Rue Centrale 1, 2740 Moutier, Suisse. Tél. +41 32 493 59 77. E-mail: [info@ecesa.ch](mailto:info@ecesa.ch)

**Dossier disponible à partir du:** 8.9.2020 jusqu'à 8.9.2020

**Langues du dossier d'appel d'offres:** Français  
**Autres informations pour l'obtention du dossier d'appel d'offres:** L'inscription sur [www.simap.ch](http://www.simap.ch) n'équivaut pas à une inscription officielle ou à une demande de dossier.  
Prière de demander le dossier par e-mail à [info@ecesa.ch](mailto:info@ecesa.ch)!

#### 4. Autres informations

##### 4.3 Négociations

Les négociations sur les prix, les remises de prix et les prestations sont interdites.

##### 4.7 Indication des voies de recours

Selon l'art. 62 de l'Ordonnance, le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours à la Chambre administrative du Tribunal cantonal dans les 10 jours à compter du lendemain de la publication.

## Divers

Syndicat d'améliorations foncières Les Genevez

### **Assemblée des propriétaires du SAF Les Genevez**

Conformément aux statuts du Syndicat d'améliorations foncières des Genevez et à la législation sur les améliorations structurelles, le comité convoque les propriétaires intéressés à l'assemblée générale

**mercredi 23 septembre 2020, à 20h00,  
à la halle polyvalente des Genevez**

Ordre du jour:

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Nomination de deux scrutateurs.
3. Rapport du Président du SAF.
4. Comptes 2018 et 2019; rapport des vérificateurs des comptes et décharge au Comité.
5. Rapport du Président de la Commission d'estimation.
6. Rapport du Directeur technique et information sur le dossier de dépôt public de l'ancien état et de l'estimation des terres.
7. Etat des travaux d'élaboration du projet général et du projet de nouvelle répartition.
8. Rapport du Service de l'économie rurale.
9. Divers.

Le Comité du Syndicat d'améliorations foncières des Genevez.

---